RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONVENTION ENTRE LA SOCIÉTÉ "MARQUE AND CO" ET LA VILLE DE VINCENNES POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN ESPACE PUBLIC EN VUE D'UNE ACTION GRATUITE DE SENSIBILISATION A L'HYGIÈNE BUCCO-DENTAIRE PAR LA MARQUE ORAL-B

DÉCISION N° DM-26-382

EN DATE DU 16 OCTOBRE 2026

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal en dates du 21 mars 2026 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté N°A-26-230 en date du 31 mars 2026 portant de délégation de fonction à Monsieur François EPINAT en tant qu'adjoint au maire chargé des Solidarités et de la Santé ;

CONSIDÉRANT la proposition de la société « MARQUE AND CO » représentée par Monsieur Tiago MARTINS, située au 30 boulevard Bellerive, 92500 Rueil-Malmaison d'assurer pour le compte de la ville de Vincennes une journée de sensibilisation a l'hygiène bucco-dentaire portée par la marque ORAL-B.

D É C I D E

DE SIGNER une convention *avec* la société « MARQUE AND CO » représentée par Monsieur Tiago MARTINS, pour l'organisation, à titre gratuit, d'une journée de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire, le mercredi 14 octobre.

.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de la solidarité et de la santé,

Signé

François EPINAT

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20261016-lmc1H14772H1-AR
Date de réception en Préfecture : 16/10/2026
Date de Publication : 16/10/2026

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage ou notification, la décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire ou introduit devant le Tribunal Administratif de Melun (site www.telerecours.fr - application « télérecours citoyens »).

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20261016-lmc1H14772H1-AR
Date de réception en Préfecture : 16/10/2026
Date de Publication : 16/10/2026